

Rentrée 2021: le gouvernement maintient la priorité au primaire

Paris, 16 déc. 2020 (AFP) -

Le ministère de l'Education nationale a présenté mercredi la répartition par académie des emplois de l'enseignement public pour la rentrée de septembre 2021 en maintenant la priorité à l'école primaire devant le collège et le lycée, déjà considérés comme "oubliés" par les syndicats.

"Malgré une baisse attendue de 12.500 élèves entre le premier et le second degrés, les moyens d'enseignement seront en augmentation et les emplois des personnels administratifs préservés pour la seconde année consécutive", a assuré le ministère dans un communiqué publié à l'issue de la tenue d'un comité technique ministériel (CTMEN). A la rentrée 2021, une forte baisse démographique est attendue. L'école primaire, qui a accueilli 73.000 élèves de moins en septembre 2020, devrait voir ses effectifs diminuer d'au moins 56.000 élèves.

La rentrée 2021 "sera celle d'une priorité réaffirmée en faveur du premier degré, de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de la prise en charge dès le plus jeune âge des difficultés d'apprentissage", a affirmé le ministère. Dans le premier degré, "2.489 postes sont créés en 2021, ce qui conduit à une augmentation du taux d'encadrement dans tous les départements pour la quatrième année consécutive. C'est un taux inédit dans le premier degré (5,82 profs pour 100 élèves, contre 5,46 en 2017)", précise-t-on au ministère.

Le second degré verra "quant à lui ses moyens d'enseignement maintenus et même renforcés par les mesures d'accompagnement du Plan de Relance", assure-t-on de même source.

Après une hausse d'élèves moins importante que prévue en 2020, "les collèges et les lycées pourraient accueillir jusqu'à 43.500 élèves en plus à la rentrée 2021 (+0,9%), notamment sur les formations post-bac. Afin de compenser entièrement la suppression de 1.800 emplois (ETP), l'équivalent de 1.847 ETP en heures supplémentaires annuelles (HSA) seront ajoutées aux moyens du secondaire", tente-t-on de rassurer au ministère.

Pour Sophie Vénétiay, du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, les collèges et lycées "sont les oubliés". "On nous fait encore une fois le coup de la compensation par les heures supplémentaires mais nous savons que ces heures ne sont pas prises en totalité par les enseignants qui ne peuvent pas en cumuler jusqu'à l'infini", rétorque-t-elle.

"On demande ainsi plus de travail à moins d'enseignants, ce qui n'est pas du tout la voie à suivre", estime de son côté le Snalc (secondaire).

asm/pa/dch

Afp le 16 déc. 20 à 18 56.